

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

12^e année

Séjour de travail du chef de l'Etat à Pointe-Noire

DES ACTES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX QUI RASSURENT LES PONTÉNÉGRINS



En effet, pendant son séjour de travail à Pointe-Noire du 9 au 14 novembre 2022, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso a déployé une intense activité aussi bien au plan économique que social. Pendant ce laps de temps, le président de la République a procédé à la remise en service de la centrale à Gaz de Djeno, à la visite du site de la société pétrolière Wing Wah, à la réception de 3000 bœufs en provenance du Brésil et à la pose de la première pierre de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Le séjour du président de la République a été également marqué par le lancement des travaux de la municipalisation additionnelle de Pointe-Noire.

☞ 3 & 4

Vie des partis

**UNE FRONDE AYANT
FAILLI EMPORTER
LE MCDDI, JUGULÉE
IN-EXTRÉMIS**

☞ 5

Sécurité

**LA RÉPUBLIQUE
PRISE EN TENAILLE
PAR
LA CRIMINALITÉ**

☞ 10

Cyr Maixent Tiba

**«LES DROITS
HUMAINS SONT
UN CHANTIER DE
TOUS LES JOURS»**

☞ 11

Congo

**LA DEMOCRATIE INTERNE
AUX PARTIS EXISTE-T-ELLE ?**

☞ 5

CIFMC

**LES NON-DITS DU
REPORT DES ASSISES
DE L'ÉGLISE DE MAMA
OLANGI**

☞ 13

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°04

RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET AGRO-FORESTERIE NORD CONGO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo(PANC) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un comptable

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- effectuer quotidiennement les travaux d'imputations et d'enregistrements des pièces comptables ;
- tenir et produire les documents comptables obligatoires (journaux, grand livre, balance auxiliaire, balance générale, état de suivi budgétaire, etc.) ;
- analyser systématiquement à la fin de chaque mois les comptes et justifier les soldes ;
- préparer les états de rapprochements bancaires mensuels du Projet;
- procéder mensuellement à l'inventaire physique (arrêté) de la caisse de menues dépenses et les recettes issues des ventes de Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) ;
- veiller à la bonne conservation des pièces comptables ;
- assister le RAFC à la préparation des états financiers et rapports périodiques ;
- préparer les informations et documents nécessaires aux missions d'audit annuel et aux missions de supervision financière du bailleur de fonds ;
- assurer la responsabilité de toutes les activités relatives à la comptabilité dans le cadre de l'exécution du projet ;
- préparer les documents de paiement (Ordre de paiement, bon de commande, chèques, ordre de virement, Bulletins de paie...) ;
- contrôler et suivre les demandes de réalimentation des comptes spéciaux et des comptes d'avance ;
- préparer et transmettre les Demandes de Retraits de Fonds (DRF), Demandes de Paiements Directes (DPD) et E.S aux cosignataires du Projet ;
- insérer et soumettre les DRF, DPD et E.S aux cosignataires du Projet via clientconnection ;
- tenir à jour suivant de procédures comptables appropriées le système informatisé intégré de comptabilité et de gestion budgétaire du projet,
- tenir à jour le fichier des immobilisations (entrées, sorties, affectations, cession) ;
- procéder à un classement fiable des pièces comptables, des contrats, documents et actes administratifs ;
- participer aux travaux d'inventaire des immobilisations et des stocks ;
- Participer à l'arrêté des comptes trimestriels et annuels et à l'élaboration des états financiers trimestriels et annuels du Projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale ;
- assister les auditeurs internes et externes et les équipes de la Banque mondiale lors des missions d'audit ou de supervision ;
- contrôler avec le RAFC et les autres Spécialistes, les fonds mis à la disposition des maîtres d'ouvrage délégué,
- effectuer toute autre tâche à la demande du RAFC.

3. Le Ministère de l'Economie Forestière à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie Nord Congo(PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- **Une lettre de motivation ;**
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats;

- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : *seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.*

5. Profil de Poste :

Le comptable aura les qualifications suivantes :

- **Compétence technique :**
 - Niveau d'étude : au minimum un BAC + 3 en Comptabilité, finance ou diplôme équivalent.
 - Expérience exigée : expérience pertinente de pratique comptable et de gestion financière à un poste similaire.

Spécificité :

- bonne expression orale et écrite en français ;
- bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint, internet, etc...).
- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO (sage compta ou autre).

N/B.

Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels, Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets (FP) de la banque mondiale.

7. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de gestion du Projet Agroforesterie et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8 h 00 à 16 h 00.

8. Les dossiers de candidatures devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 novembre 2022 à 14 heures 00. Le dépôt par voie électronique « ne sera pas » autorisé. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

9. La durée de la mission est de douze mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville,
Quartier Plateau des 15 ans, numéro 1807, Rue Nkô Pays :
République du Congo ,
E-mail : pfdecongo2011@yahoo.com**

Fait à Brazzaville, le 07/11/2022

La Coordonnatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

Séjour de travail du chef de l'Etat à Pointe-Noire

DES ACTES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX QUI RASSURENT LES PONTÉNÉGRINS

En effet, pendant son séjour de travail à Pointe-Noire du 9 au 14 novembre 2022, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a déployé une intense activité aussi bien au plan économique que social. Pendant ce laps de temps, le président de la République a procédé à la remise en service de la centrale à gaz de Djeno, à la visite du site de la société pétrolière Wing Wah, à la réception de 3000 bœufs en provenance du Brésil et à la pose de la première pierre de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Le séjour du président de la République a été également marqué par le lancement des travaux de la municipalisation additionnelle de Pointe-Noire.

La centrale à gaz de Djeno est de nouveau fonctionnelle. Sa puissance originelle qui était de 50 mégawatts a été augmentée de 10%, par Aksa Energy, l'opérateur ayant réalisé les travaux y afférents. Les responsables de cette société turque envisagent de relever cette puissance à 100 mégawatts dans les années à venir. Sa remise en service par le président Denis Sassou N'Guesso est un pas supplémentaire dans la libéralisation du secteur énergétique congolais, comme l'a bien indiqué Emile Ouosso, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique. « Il a été possible à l'Etat de déléguer le service public de l'électricité et des ouvrages de production par appel d'offre international. La société Aksa a été sélectionnée dans le cadre de la mise en concession de cette centrale », a indiqué le ministre en charge de l'énergie.

L'extension et la réhabilitation de la centrale à gaz de Djeno à l'arrêt depuis cinq ans ainsi que sa remise en fonction font le bonheur de l'administrateur maire de Ngoyo, Wilfrid Paka. « Les populations de Ngoyo vous disent merci pour ce deuxième cadeau de l'année, après l'inauguration de l'hôpital général », a-t-il indiqué. Le président des sages de Pointe-Noire Jean Baptiste Goma Mavoungou, s'est dit satisfait parce que « le président ne cesse de penser à sa population. A l'heure actuelle, le courant c'est une denrée au même titre que l'eau, la nourriture, le manioc. Sans électricité c'est la mort anticipée parce que les bandits profitent de l'obscurité pour opérer. Quand il y a la lumière les bandits s'éloignent ».

La relance des activités de la centrale à gaz a comblé les attentes des opérateurs économiques et les habitants de Pointe-Noire. En guise d'illustration, Fred Mamona qui évolue dans le secteur minier, affirme que l'électricité est une priorité. Selon lui : « sans électricité, on ne peut pas investir ». Abordant dans le même sens, Éric Mapoko, un habitant



Remise en service de la centrale à gaz de Djeno

de l'arrondissement Ngoyo fait savoir que « la lumière fait partie des éléments de vie. Et, l'électricité est une priorité ».

Sur le site qui abrite la société pétrolière Wing Wah, le président Denis Sassou N'Guesso s'est imprégné de la réalité de la production pétrolière de cette société qui contribue à la création des emplois et à l'augmentation de la production de l'or noir au Congo. Le chef de l'Etat a également été informé du nombre de puits forés, des moyens de transport du pétrole brut jusqu'en mer et les autres phases de l'exploitation du pétrole par cette société. La veille de son retour à Brazzaville, le président de la République a procédé à la pose de la pierre pour l'érection de la première zone économique de Pointe-Noire à Loango.

Ce séjour à Pointe-Noire du président de la République a été aussi marqué par l'arrivée au Port Autonome de cette ville à bord du bateau Julia AKA, de 3000 bœufs et d'une dizaine de chevaux en provenance du Brésil. Ce cheptel a été réceptionné par le chef de l'Etat qui a été accompagné par le premier ministre Anatole Collinet Makosso. Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Paul Valentin

NGobo qui était présent à ladite cérémonie, a salué cette initiative du président de la République et pense en outre que l'arrivée de cette race de bœufs contribuera à baisser les prix de cette denrée alimentaire qui occupe une place de choix dans l'alimentation des Congolais. Pour le ministre en charge de l'élevage « nous sommes un pays importateur de viande bovine. La viande que nous consommons n'est pas produite ici. Elle vient de l'étranger. La consommation de la viande occupe la troisième place dans les importations alimentaires. Beaucoup de Congolais souhaitent manger régulièrement la viande bovine, malheureusement, elle coûte encore trop cher. Toutes initiatives, publiques comme privées comme celle du chef de l'Etat ne peut être qu'encouragée par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ». Tout compte fait, le séjour ponténégrin du président Denis Sassou N'Guesso n'était pas du tout repos mais plutôt un séjour de travail bien rempli pour le plus grand profit et bonheur de la population du Congo en général et de Pointe-Noire en particulier.

E.O.

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

CHRONIQUES DE LA FORÊT

La jungle et les animaux. Souvent, ces deux catégories n'ont inspiré que ruse et cruauté, comme cela s'exprime à travers les récits mettant en scène la tortue, le lièvre, ainsi que ceux décrivant des scènes de chasse. Ici, ce sont les plus forts qui règlent des comptes des plus faibles. Les lions, les panthères, les hyènes, les vautours et les buffles font la pluie et le beau temps dans des fables homériques transmis de père en fils. Tout porte à croire que dans la jungle, la vie est presque impossible. Que le seul règne possible est celui de l'adversité et de la terreur.

Mais, ce n'est qu'une petite facette de la réalité de la jungle. Car ici, la vie a aussi ses moments de joie et de plaisir. L'expérience a été faite par un groupe de jeunes citadins ayant séjourné dans mon village, au pays des éléphants. Pour confronter leurs connaissances acquises à travers des récits livresques ou les documentaires à celles puisées directement sur le terrain, ils ont passé des jours et des nuits au milieu de la grande forêt primaire et mythique du village peuplée de nombreuses espèces d'animaux. Au cours de leur pèlerinage, les jeunes citadins se sont sentis rassurés, en faisant la connaissance du plus gros des animaux : l'éléphant. Ils l'ont vu imposant, fascinant, silencieux, humble... Son corps réfléchissait une image particulièrement positive du monde animal. En lui, il n'y avait ni agressivité sans cause, ni brutalité à toute

épreuve, ni arrogance.

A la lisière de la savane qui jouxte la forêt et le long du ruisseau qui régule la vie des villageois, les grands et les petits animaux se fréquentaient sans a priori et se frottaient sans se repousser. Tous descendaient dans les eaux du même ruisseau. Tous se vautraient dans la boue pour se protéger des insectes et du soleil.

Les conclusions que ces enfants ont tirées de leur séjour aux côtés des éléphants sont plutôt édifiantes. L'un d'eux a déclaré : « la brousse nous a été d'un grand apport, elle nous a instruits sur la vie des animaux, eux qui nous ont offert de bons moments de loisirs. Au cours des baignades collectives auxquelles nous avons assisté, nous avons vu le grand éléphant asperger une antilope avec précaution. Dans ses mouvements, il prenait soins des plus vulnérables comme les tortues qu'il évitait d'écraser au passage. Sur son dos, se posaient des oiseaux attirés par les insectes qu'ils picoraient allègrement, sans susciter la moindre réaction du pachyderme... Nous avons vu des animaux relevant d'espèces différentes, sympathiser, cheminer ou se frotter.

Ce séjour nous a permis de nous soulager d'un tas de mensonges qui passaient pour des certitudes. Nous sommes revenus avec le sentiment des gens délivrés... ».

Jules Débel

Municipalisation additionnelle

DENIS SASSOU N'GUESSO LANCE LES TRAVAUX DE MODERNISATION DE POINTE-NOIRE

C'est l'une de ses promesses de campagne à l'élection présidentielle qui se réalise. En effet, le président Denis Sassou N'Guesso promettait à la faveur de cet événement politique majeure que la capitale économique du Congo va bénéficier des grands travaux de modernisation dans le cadre de la célébration de ses cent ans d'existence. Les activités qui intègrent ce que le gouvernement appelle la « municipalisation additionnelle » ont été lancées le 9 novembre 2022 par le chef de l'Etat. Ces travaux consisteront en la dotation de la deuxième ville du Congo d'infrastructures modernes qui feront de Pointe-Noire « une ville d'avenir », dans la quasi-totalité des secteurs clés de vie urbaine.

Cent ans après sa création le 11 mai 1922, Pointe-Noire est en passe de bénéficier des travaux d'aménagement et d'urbanisation multiformes dignes d'une deuxième ville du Congo. On sait que cette cité urbaine est constituée encore de certains quartiers qui ressemblent à de gros villages tropicaux. Cet état de fait a toujours été au centre des préoccupations du président de la République Denis Sassou N'Guesso. Mettant à profit la célébration de ses cent ans d'existence, et tenant compte des grands problèmes d'infrastructures de base qui se posent à cette ville océane, il vient de prendre le taureau par les cornes, en décidant de poursuivre sa modernisation dans le cadre d'une « municipalisation additionnelle ». En fait, Pointe-Noire du futur dont rêve le président de la République sera « une ville plus belle, une ville connectée, intégrée et attractive ». Autrement dit, une ville répondant aux exigences propres à toutes les autres à travers le monde qui font office de porte d'entrée au Congo par voie maritime.

Une modernisation intégrale

La fiche technique des projets structurants présentée par le ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, de l'entretien routier et des infrastructures Jean Jacques Bouya a fait rêver l'assistance présente à la cérémonie. A en croire le ministre d'Etat, Pointe-Noire de demain restera dans la cohérence de l'interconnexion et de la fluidité urbaine. Pour le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, ces grands travaux s'articuleront entre autres sur « la construction du Palais présidentiel interdépartemental Pointe-Noire/Kouilou autour duquel se développera un pôle administratif valorisant le pouvoir décentralisé ; l'achèvement des travaux de l'avenue dite de l'aéroport, jusqu'au Boulevard Charles



Les travaux de construction de la ZES de Pointe-Noire officiellement lancés

de Gaulle ; la construction de la corniche en bordure d'océan ; le bitumage des avenues stratégiques ; la construction d'une rocade ceinturant la ville ; la voie de contournement de la zone économique spéciale à partir de Mengo jusqu'au Port autonome de Pointe-Noire, en passant par l'estuaire de Songolo ; la protection des berges de Loango contre l'avancée fulgurante de l'érosion marine ».

Poursuivant sa déclaration, le ministre Jean Jacques Bouya indique que les grands

chantiers en perspective de la capitale économique incluent « la réhabilitation de la gare centrale ferroviaire ; la construction d'une gare routière moderne sur la Route nationale n°1 à l'entrée de la ville de Pointe-Noire ; la construction d'un complexe sportif aux environs de Diosso ; la délocalisation du Centre Pénitentiaire de Pointe-Noire à Mengo ; la construction d'un système d'assainissement et de drainage au Centre-ville de Pointe-Noire financée par l'Agence française de déve-

loppement ; l'aménagement d'une nouvelle agglomération urbaine au voisinage de la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire ; l'achèvement des marchés domaniaux de Lumumba et Tiétié ; l'achèvement du Siège de l'Arrondissement 6 Ngoyo et l'achèvement de l'hôpital général de Loango ».

Des travaux en amont

Dans le domaine de l'énergie et de l'eau, le ministre d'Etat en charge de l'aménagement du territoire annonce : « il est

prévu l'augmentation des capacités de transit des Postes THT de Mont-Kamba et de Ngoyo et la construction d'une nouvelle usine de captage et de traitement d'eau à partir du fleuve Loémé, y compris les réservoirs de stockage ». D'autres travaux connexes inhérents à la résilience urbaine concerneront le traitement des érosions du Plateau de Hinda, l'assainissement et le drainage pluvial des cinq bassins versants à savoir, Songolo, Tchikobo, Tchinouka. A ces travaux, il faut ajouter ceux portant sur « les créations artistiques qui continueront à orner la ville de Pointe-Noire d'Obélisques, bustes, et d'autres œuvres d'art, afin que chacun se souvienne de l'histoire, de la culture et de l'héroïsme congolais ».

Pourtant, en cent ans, Pointe-Noire a reçu un lot d'équipements structurels dans les secteurs variés du BTP, de l'aéroportuaire, de voiries, du social, de la santé, des transports, etc. qui ne font pas de notre capitale économique une des moins nanties de la République et de la Sous-région. Le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya se réfère aux plus récents à l'instar du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DURQUAP), développé avec la Banque mondiale qui a permis l'assainissement des quartiers Mboukou et Tchiniambi. Le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya affirme que ces travaux s'étendront à d'autres quartiers.

Ainsi projetée, la ville de Pointe-Noire s'inscrit dans la dynamique des grandes villes du monde avec une forte attractivité économique, culturelle, urbaine et universitaire. Il sera créé quatre pôles autour desquels se grefferont entre autres : le pôle économique autour d'une Zone Économique Spéciale, le pôle culturel et touristique, le pôle des transports et logistique et le pôle de la connaissance autour de la création de l'Université de Pointe-Noire à Diosso où deux sociétés sont déjà à pied d'œuvre, prélude au lancement des travaux par le président de la République.



Photo de famille après le dévoilement de la plaque relative au lancement des travaux

M.S.

Congo

LA DEMOCRATIE INTERNE AUX PARTIS EXISTE-T-ELLE ?

Dans notre pays, il n'est un secret pour personne, la liberté d'expression n'a de limites que celles établies par la loi. En tout cas la constitution du 25 octobre 2015 dispose en son article 25 que tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication. L'alinéa 2 de cet article stipule que la liberté de l'information et de la communication est garantie. Elle s'exerce dans le respect de la loi. Ainsi, les congolais en usent allègrement, particulièrement les politiques. Justement grâce à l'exercice de ce droit par ces derniers, l'opinion peut accéder à leurs propos et loisible à elle de les confronter à la réalité. Les leaders de l'opposition se sont toujours exprimés avec véhémence dans la critique de la gestion actuelle de la démocratie.

Is le font, entre autres, à travers des conférences de presse et par des lettres ouvertes adressées au président de la République. Il est alors intéressant de scruter leur pratique en tant que leaders de partis. En d'autres termes, examiner le fonctionnement de la démocratie interne des partis dont ils sont les leaders. L'enjeu est de savoir si leur gestion de la démocratie au sein de ces formations politiques est à l'opposé des critiques qu'ils formulent à l'endroit de l'Etat. En général, l'organisation des partis est structurée de la base au sommet. Les candidats aux élections sont normalement choisis par la base. Il s'agit des candidats aux locales, à la députation et à la présidence de la République. Mais la base élit également ses membres devant participer aux congrès du parti. Les congrès constituent des occasions idéales pour les délégués de la base de présenter leurs analyses sur le fonctionnement du parti. Dans la situation où ces analyses se rejoignent majoritairement pour dénoncer les pratiques de la direction politique, par exemple sa bureaucratisation excessive, une motion de carence en défaveur du gouvernement du parti et de son chef, peut être prise et aboutir à leur destitution. Les congrès sont les moments délicats pour les dirigeants des partis. Lorsqu'on examine leur fonctionnement, on arrive au constat que peu ou prou des leaders de ces partis ont daigné affronter l'épreuve des congrès. Il se compte sur les bouts de doigts, les formations politiques ayant pu tenir deux ou trois congrès depuis leur création. Alors que la naissance de la plupart d'entre elles, date de l'avènement de la démocratie dans notre pays à la fin du siècle dernier. Il apparaît clairement que les équipes dirigeantes au niveau national et local sont demeurées les mêmes. Les seuls changements auxquels on peut observer sont ceux qui interviennent au niveau

des organes intermédiaires ou au niveau local. Pour une raison ou pour une autre, le leader du parti peut procéder à l'éviction d'un ou de plusieurs responsables au niveau des organes intermédiaires et les remplacer par d'autres sans consultation de la base, notamment, les militants et les adhérents ainsi que quelques sympathisants. Il est vrai que la direction politique peut prendre la décision de changer d'autorité ces équipes. Mais cette décision ne change rien à son caractère illégitime. Et ce d'autant que l'autorité à l'origine de la prise de cette décision a perdu toute sa légitimité depuis longtemps dans la mesure où elle n'a pas jugé utile de solliciter le renouvellement de la confiance de la base du parti. Ce qui aurait pu faire qu'elle soit investie d'une nouvelle légitimité. Mais l'absence de congrès n'est pas le seul facteur déterminant pour l'identification des comportements opposés à la démocratie vraie. Les congrès peuvent se tenir mais après avoir été noyautés par des dirigeants hostiles à l'alternance au sein du parti. On peut s'en rendre compte à la composition de l'équipe dirigeante à l'issue de ces congrès avec toujours à côté du leader réélu ses inséparables compagnons. Au niveau de ces partis, il y règne une atmosphère de parti unique. L'unanimisme, en effet, y est troublant. La parole semble cadencée. On n'y entend pas de sons de cloche différents. Seul celui du leader qui a voix au chapitre. Dans cette situation étouffante, des dissidents empruntent la voie des médias pour respirer enfin. Dans ce sens, la presse a fait part ces derniers temps des clashes qui se sont produits dans certaines formations politiques de l'opposition entre les leaders et des membres influents. Ce qui dénote d'un manque de liberté d'expression au sein de ces partis. Autrement les différends ayant suscité cet

éclat auraient pu être traités démocratiquement au sein des instances du parti. Le faire brutalement jusqu'à ce que la presse s'en empare n'est pas le signe d'une bonne gestion de la démocratie. Par ailleurs, au sein de ces formations politiques dites démocratiques, aucune autre figure n'émerge en vue de faire pièce au leader du parti. Ce dernier au contraire règne sans partage. Aucun débat faisant allusion à une éventuelle alternance à la tête du parti n'est effleuré. Bien au contraire, les autres membres du parti s'en remettent à DIEU le Père pour que ce leader se décide à déposer le tablier de lui-même pour ouvrir la voie à l'alternance. Une hypothèse peu réaliste à envisager. Le leader est tout pour le parti. Il tient les cordons de la bourse qui font vivre le parti. Ce ne sont pas les cotisations des militants qui suffiront pour entretenir le parti. Le leader en est conscient et il s'en sert pour faire avaler les couleurs aux autres. Mais en tout cas pour susciter la chape de plomb sur le parti. Ces postures et ces pratiques au sein de ces formations politiques de l'opposition ont provoqué le désenchantement de beaucoup de cadres et de militants qui s'y étaient engagés. Ils avaient cru trouver dans ces formations politiques le cadre idéal pour assouvir leur passion politique, démocratique. Ce désenchantement s'est traduit par une érosion profonde au sein de l'appareil humain de ces partis. On peut s'en apercevoir ces derniers temps surtout à travers la très faible participation de ce qui reste de leurs militants lors des conférences de presse ou de tout autre manifestation requérant la mobilisation de leurs séides. Ces derniers nourrissent sans doute le désir légitime de voir de nouvelles figures à la tête de ces partis. Comme quoi les bons diseurs ne sont pas toujours les bons faiseurs.

Laurent Lepossi

UNE FRONDE AYANT FAILLI EMPORTER LE MCDDI, JUGULÉE IN-EXTRÉMIS

Le bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a infligé le 10 novembre 2022, des sanctions contre quatre cadres accusés de « comportement séditieux ». Réuni en session extraordinaire sous l'autorité de son président Euloge Landry Kolélas, le bureau politique a prononcé une radiation contre Blaise Kangou, le secrétaire national à l'administration et de trois suspensions à l'endroit des meneurs d'une fronde qui n'a pu se matérialisée.



Vue partielle du présidium de la session extraordinaire

Au menu de cette session figuraient, l'adoption d'un rapport de la commission nationale de discipline et de contrôle (CNDC), la vie du parti et la commémoration du 13^{ème} anniversaire de la mort du fondateur du parti, Bernard Bakana Kolélas le 13 novembre 2022. Cette session a démarré par l'éclairage du président Euloge Landry Kolélas, sur les principaux griefs dont il a été l'objet la veille, de la part des animateurs d'une « dissidence » menée par Kangou Blaise. Le patron du MCDDI s'est dit très indigné du comportement de ces frères et sœurs égarés. Dans ses propos francs et sincères, Euloge Landry Kolélas a affirmé qu'il n'a ménagé aucun effort pour ramener ces frères à la raison, mais en vain. Concernant le rapport de la commission nationale de discipline et du contrôle, les membres du bureau exécutif...

ont adopté notamment la radiation du frère Blaise Kangou. Les membres du bureau exécutif ont également infligé une suspension du parti à titre conservatoire à Mpassi Davy, Rufin Makoumbou et à la sœur Salakanda Joséphine pour comportement séditieux. Par ailleurs, les membres du bureau exécutif national ont formulé une motion de soutien au président Euloge Landry Kolélas pour son attachement aux idéaux du parti et à l'alliance MCDDI-PCT, socle de l'unité nationale, a-t-on retenu du communiqué final lu par Désiré Sosthène Matokot, secrétaire national au développement intégral. Ces sanctions font suite au « tract » qui a été publié sur internet et attribué au président fédéral de Brazzaville Davy Mpassi. Celui-ci a été lui aussi relevé de ses fonctions pour travail fractionnel.

M.S.



Vue partielle des participants

Lois des finances 2023

LES GRANDES RÉFORMES EXPLIQUÉES AUX ACTEURS D'ENTREPRISES

Les syndicats patronaux, les responsables d'entreprises et de cabinets conseils, l'Ordre national des experts comptables, la Chambre nationale des notaires et des huissiers, les responsables des incubateurs viennent de s'informer des réformes spécifiques à leurs domaines d'activités, contenues dans le projet de loi des finances exercice 2023.

Ces échanges sur les réformes de la loi de finances 2023 ont eu lieu le 5 novembre 2022 à Brazzaville sous la supervision de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat. La concertation entre les différents acteurs économiques au Congo était axée sur la spécialisation des entreprises, la catégorisation des entreprises suivant leurs formes juridiques et les obligations fiscales ainsi que comptables. A en croire la ministre Jacqueline Mikolo, ces deux points constituent les grands axes qui fixent l'esprit de licence unique d'exploitation d'entreprises. Laquelle licence se veut le document administratif de référence de toutes les entreprises dans notre pays. Le projet de loi



Jacqueline Lydia Mikolo

de finances 2023 lui confère le statut de moralité fiscale, sociale et économique.

Cette concertation fait suite aux consultations sectorielles et aux échanges sur les réformes portées par les principaux acteurs dudit secteur. Notons que ces réformes ont été examinées et adoptées par le gouvernement et votées par les deux chambres du Parlement. Selon la ministre des petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, ces réformes « intègrent les objectifs poursuivis par le gouvernement, pour la réalisation du Plan national de développement 2022-2026. Elles sont en lien avec la simplification des procédures, la réduction des coûts et des délais des formalités administratives des entreprises, le renforcement des attributions de notre

guichet unique d'entreprises, la licence unique d'exploitation ».

Les communications faites à la faveur de cette concertation, ont pour l'essentiel porté sur les réformes inhérentes à la simplification des formalités administratives des entreprises dans l'optique de l'harmonisation des vues des différents acteurs. Elles ont été aussi liées à la présentation des textes d'application de la licence unique d'exploitation d'entreprise. Des réformes dont la mise en œuvre augure de bonnes perspectives pour les bénéficiaires, en ces temps où le Congo aspire à la stabilisation de son environnement macroéconomiques y compris par le développement du secteur privé. Pour les bénéficiaires, ces échanges prouvent que le gouvernement est attentif à la situation du secteur privé, à travers le dialogue avec le secteur public. Cette démarche pédagogique « s'inscrit dans le cadre de l'améliora-

tion du climat des affaires. Il faut trouver ensemble des solutions, des réformes adéquates pour aider notre pays à être compétitif sur le marché international ou africain avec notamment la zone de libre-échange », a indiqué Aurore Olandzobo Biyouidi, directrice de cabinet du président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo. Concernant la zone de libre-échange continentale, le président de la Chambre du commerce de Brazzaville, Paul Obambi estime que le Congo est « sur le chemin de l'ouverture de ces frontières. En dehors des questions liées à la modification des lois concernant notamment le code des impôts, les lois sur le commerce, nous avons insisté sur le fait que ceux qui sont dans l'informel puissent être déclarés et basculés progressivement vers le formel », a-t-il affirmé.

Les résolutions prises par les participants à la concertation permettront de mettre sur pied un écosystème favorable à l'émergence des entreprises, profitable à la création de la richesse et des emplois.

Marlène Samba

Aviation civile

UN CADRE FORMEL POUR MIEUX GÉRER LES ACCIDENTS ET LES INCIDENTS

L'expertise de la sécurité civile et celle du bureau des enquêtes et des accidents d'aviation civile ont décidé de mutualiser leurs efforts dans ce domaine. Le protocole d'accord y relatif a été signé le 11 novembre 2022 à Brazzaville, par le général de police de première classe Albert Ngoto et Jean Verseau Rafils Mombouli, en leur qualité respective de commandant de la sécurité civile et directeur du bureau des enquêtes et d'accidents d'aviation civile.

À travers ce protocole d'accord, les deux entités travailleront de connivence sur les enquêtes techniques relatives aux accidents et aux incidents de l'aviation civile. En fait, cet accord détermine les modalités de participation du commandement de la sécurité civile du Congo aux activités liées à l'enquête technique du bureau des enquêtes et des accidents (BEA). Il s'applique sur le champ des opérations de recherche, de sauvetage et de secours consécutives à un accident et incident d'aéronef civil. Cet accord vise entre autres à : « prévenir les accidents et les incidents

ainsi qu'à tirer de ces événements, les enseignements susceptibles d'en prévenir d'autres ».

Dans les modalités de coordination opérationnelle du traitement des éléments de sécurité portant notification mutuelle et l'accès à la sécurisation de la gestion du risque sur les sites, il est précisé que « la collecte et l'analyse des informations utiles, la détermination des circonstances et les causes de l'accident ou de l'incident et l'établissement des recommandations de sécurité ne peuvent se faire que sur le territoire national impliquant tout aéronef civil ». Notons que cet accord qui s'applique

aux accidents ou incidents survenus dans les zones aéroportuaires, voisines de l'aéroport et hors aéroportuaires, prévoit la formation et des séances de simulation au profit des experts de la sécurité civile.

Il autorise les enquêteurs désignés par le commandement de la sécurité civile de « visiter le lieu de l'accident ou de l'incident, examiner l'aéronef concerné ou son épave, proposer des thèmes de questions et obtenir des informations auprès des témoins ; accéder aux renseignements utiles pour l'enquête technique, recevoir une copie des documents pertinents, participer aux activités d'enquêtes hors lieux de l'accident ou de l'incident, participer aux réunions sur l'avancement de l'enquête et faire des suggestions au sujet des divers éléments d'enquête ».

E.O.

Entretien routier

LE FONDS ROUTIER SE DONNE UN BUDGET CONSÉQUENT

Il a été adopté au cours du 19^{ème} comité directeur du Fonds routier qui a eu lieu le 11 novembre 2022 dans la salle des réunions du ministère des affaires étrangères. Ce comité directeur a été placé sous les auspices de son président, Yves Ickonga. Le budget exercice 2022 de cette direction générale s'élève à un peu plus de dix milliards de FCFA.

Pour atteindre ses objectifs inhérents au plan et programme d'activités de l'année en cours, le Fonds routier devra recevoir de l'Etat grosso modo 10 103 000 500 FCFA. Cette somme, à en croire le président Yves Ickonga, permettra de faire face « aux grands défis du fonds routier notamment l'amélioration du réseau et de l'entretien routier ». En effet, le constat fait ces derniers temps, révèle que les infrastructures routières se désagrègent un peu plus vite à cause entre autres, du déficit d'entretien qui exige des moyens colossaux. Ce budget, à l'instar des dix autres points à l'ordre du jour de la session a été amendé et enrichi, lors des discussions entre administrateurs. Notons qu'au cours de ce comité directeur, les administrateurs ont suivi un exposé circonstancié de son directeur général Albert

Elenga-Obat Nzengué sur la situation du fonds routier. Outre la délibération portant adoption dudit budget, le 19^{ème} comité de direction a adopté quatre autres délibérations relatives « au procès-verbal de la session ordinaire de septembre 2021, aux comptes des exercices 2019, 2020, 2021, aux rapports d'activités 2021, au programme d'actions du fonds routier 2022 et au rapport d'activité à mi-parcours du 1^{er} janvier au 13 septembre 2022 ».

Programmé au début d'exercice, la 19^{ème} session n'a pu se tenir « à cause des avatars de plusieurs sources et des crises économique, financière et sanitaire ». Elle s'est soldée par l'adoption de deux motions dont l'une au président de la République et l'autre au ministre de tutelle, le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya.

H.M.

Sommet de l'Union africaine

L'ORGANISATION MONDIALE ONE CAMPAIGN ÉNONCE SES ATTENTES

Le prochain sommet de l'Union africaine est prévu du 20 au 25 novembre 2022 à Niamey au Niger. Il sera consacré à l'industrialisation et à la diversification économique du continent sous le thème, « industrialiser l'Afrique : un engagement renouvelé pour une industrialisation et une diversification économique inclusives et durables ». Ce thème intègre parfaitement le champ d'action de « ONE Campaign », une organisation mondiale qui œuvre pour l'éradication de l'extrême pauvreté et des maladies évitables d'ici 2030.



de plus de 2,5 millions de dollars américains à travers l'Afrique ».

La seconde priorité qui devrait préoccuper le sommet du Niger est l'amélioration de l'environnement des affaires pour rendre facile la production de biens et de services ainsi que pour faciliter le commerce. Cette option fera de telle sorte que « les pays africains commencent à adopter les protocoles de l'Union africaine sur la libre circulation, permettant aux jeunes d'accéder aux marchés et de concourir librement pour le travail et les affaires à travers les frontières nationales ».

Enfin, la troisième action prioritaire consiste à investir dans des infrastructures plus propres qui soutiennent l'industrialisation, la création d'emplois en vue de générer des revenus. ONE Campaign est convaincue que « l'expansion des réseaux routiers et de transport ouvrira la connectivité aux zones rurales et à l'arrière-pays régional ». Car, des solutions énergétiques propres et renouvelables hors réseau peuvent compléter les plans nationaux pour améliorer l'accès à une énergie fiable et abordable. Et pour réduire la fracture numérique, les pays devraient inciter les investissements à atteindre 90 % de pénétration d'Internet en Afrique d'ici 2030. Cependant, cette ONG estime que le sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification de l'économie continentale doit, avant tout, « accepter la réalité que l'Afrique est composée d'une population dynamique, vibrante et productive, et qu'elle est le plus grand atout et moteur de la croissance économique et du développement social ».

En rappel, ONE Campaign est une organisation mondiale. Elle lutte contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables d'ici 2030, afin que chacun puisse mener une vie de dignité et d'opportunités. « Nous sommes non partisans et faisons pression sur les gouvernements, pour qu'ils en fassent plus, et donner aux citoyens les moyens de demander des comptes à leurs gouvernements », indique la charte qui l'institue.

Marlène Samba

Prélude à ce sommet consacré aux activités commémoratives de la semaine de l'industrialisation de l'Afrique ONE Campaign, a publié un communiqué de presse dans lequel, elle plaide pour « une série d'actions politiques

urgentes et audacieuses, afin d'exploiter le potentiel des jeunes pour construire une Afrique meilleure et prospère ».

Selon ONE Campaign, la conjoncture actuelle est propice à des actions d'envie et audacieuses aux fins d'exploiter le potentiel de la jeunesse africaine. Cette composante sociale représente environ 70% de la population. Elle constitue 60% de chômeurs et doit par conséquent créer 15 millions d'emplois chaque année. Pour cette organisation, ce sommet est très attendu parce qu'il est programmé à un moment où l'Afrique se remet de la crise sanitaire, même si elle reste aux prises avec les contrecoups des événements économiques et politiques mondiaux.

A cet effet, ONE Campaign a établi les priorités pour lesquelles, cette organisation appelle les dirigeants et décideurs africains à s'engager, s'ils sont véritablement déterminés à stimuler la prospérité économique et la création d'emplois grâce

à l'industrialisation. Elle leur propose la mise « en œuvre des politiques industrielles nationales qui stimulent les investissements dans des secteurs qui sont à la fois compétitifs et à forte intensité de main-d'œuvre ». Cette organisation pense que « les politiques nationales devraient prévoir des incitations fiscales bien ciblées susceptibles d'attirer les investisseurs et de stimuler la création d'emplois. Tandis que les réformes politiques devraient également réduire les droits de douane sur l'importation de machines et d'équipements essentiels qui ne sont pas fabriqués localement ».

Elle invite les législations nationales à établir des fonds propres et des fonds de garantie pour réduire les risques d'investissement dans les start-ups alors que les lois devraient également protéger les droits de propriété intellectuelle, à simplifier et automatiser les procédures administratives, à harmoniser l'administration fiscale et rendre les informations

facilement accessibles via des plateformes numériques à guichet unique.

Sur le plan local, les gouvernants devraient encourager les petits exploitants agricoles à créer des centres de regroupement pour le classement, le stockage, la vente et la transformation de leurs produits afin d'augmenter leurs revenus et de minimiser le gaspillage. De même, il faudra leur faciliter l'accès au crédit, aux prêts subventionnés et aux services financiers. ONE Campaign pense qu'au niveau régional, la priorité absolue pour les Etats est d'encourager l'investissement et le commerce en opérationnalisant la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le commerce, rappelle-t-elle, dans le cadre du pacte de libre-échange continental a été lancé en janvier 2021. « Une fois pleinement mise en œuvre, la ZLECAf créera un marché africain unique pour les biens et services, couvrant environ 1,4 milliards de personnes avec un produit intérieur brut combiné

LE PATRIOTE

**Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010**

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
**Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Dominique MALELA,
Ernest OTSOUANGA**

Relationniste
Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression
Coprgraphic
Rue Kinkala Brazzaville

QUE DE DÉCLARATIONS DE BONNES INTENTIONS !

Au total quarante mille personnes prennent part à ces assises d'Egypte, parmi lesquelles les chefs d'Etat et de gouvernement, les représentants des sociétés civiles, des partenaires au développement et des organisations non gouvernementales. Ce rendez-vous aux enjeux climatiques de taille, porte fondamentalement sur les négociations relatives au changement climatique dont l'humanité parle depuis une trentaine d'années environ. Sans être prophète mais en restant tout de même réaliste, il n'y aura que des déclarations de bonnes intentions autrement dit des promesses qui meubleront une fois de plus, les tiroirs des dirigeants africains, prédisent certains observateurs avertis des grands forums sur le climat.



Photo de famille des participants à la Cop 27 en Egypte

Le président Denis Sassou N'Guesso qui a pris part à l'ouverture des travaux de cette rencontre a regagné le Congo, le 8 novembre 2022 en passant par Pointe-Noire où il vient d'entamer une visite de travail, en lançant les travaux du centenaire de cette ville océane. Le chef de l'Etat rentre dans son pays, après avoir initié en marge des travaux de la COP27, une réunion sur le financement des initiatives africaines de lutte contre le changement climatique. Cette rencontre qui a été placée sous le haut patronage du président en exercice de l'Union Africaine (UA), président du Sénégal Macky Sall. Elle a permis aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique, d'harmoniser leurs vues sur ces questions de protection de l'environnement. La réunion était nécessaire d'autant plus que les africains qui ne contribuent qu'à 4% des émissions de CO₂, sont appelés à adopter une position commune en vue de forcer les pays pollueurs à concrétiser leurs divers engagements. Le sommet des chefs d'Etat africains qui a été organisé le 8 novembre 2022 en Egypte, en marge de la COP27, intègre parfaitement leur volonté de sortir des sentiers battus.

Cette réunion s'est déroulée en présence des partenaires de l'Union Européenne et des Nations Unies. Elle a été consacrée au financement des projets de développement durable des trois commissions climat à savoir : le bassin du Congo, la région du Sahel et les Etats insulaires. Au cours de cette réunion, tous les présidents des commissions dont le président Denis Sassou N'Guesso ont parlé des actions d'opérationnalisation entreprises par leurs commissions climats respectifs. Il ressort de toutes les communications faites à la faveur de cette réunion que les plans d'investissement nécessitent de l'argent frais pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Si rien de concret n'est fait comme d'habitude, les grands espoirs pour l'avenir de la planète suscités par la COP27 seront une fois de plus déçus.

Les pays du sud réclament la justice climatique

S'agissant du grand sommet sur le climat qui s'achèvera le 18 novembre 2022 en Egypte, les pays les plus vulnérables dénoncent l'injustice climatique, parlent des pertes et préjudices qu'ils subissent en cas de catastrophe naturelle. C'est pourquoi, ces

pays demandent la mise en place d'un mécanisme d'aide pour compenser les pertes en vies humaines, les pertes économiques et les dégâts matériels. Ce message a été porté par le Pakistan ayant connu une grave inondation l'été dernier. Ce cri de détresse a été soutenu par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Pour lui : « la communauté internationale se doit de soutenir massivement le Pakistan. Il y a des pertes, il y a des préjudices. Cette COP 27 doit les prendre en compte et mettre en place, une feuille de route précise à ce sujet ». Même si c'est désormais impossible pour les pays riches et développés d'ignorer l'ampleur des catastrophes climatiques qui résultent principalement de leurs émissions de gaz à effet de serre, ils restent pour l'instant peu disposés à payer leur dette climatique. Cette appréhension a été battue en brèche par le président de la République française, Emmanuel Macron qui a tenu à cette occasion, un discours qui se voudrait très mobilisateur contre le réchauffement climatique. Le président français appelle à maintenir les objectifs et à ne pas faire du climat, une variable d'ajustement de la guerre en Ukraine. Il plaide pour que les pays riches rem-

plissent leurs engagements financiers. Pour Emmanuel Macron, l'urgence climatique n'est pas pour demain. Le disant, Emmanuel Macron veut tout simplement dire que l'urgence climatique reste la priorité des priorités. « Nous devons aller au bout de la solidarité financière. On est à quatre vingt deux milliards d'engagés. On doit dans les tout prochains mois aller aux cent milliards et convaincre les derniers pays riches qui n'ont pas concrétisé tous leurs engagements de le faire », a déclaré Emmanuel Macron. Le président français promet que tout doit être fait pour que l'argent collecté arrive aux pays du sud. Les Etats d'Amérique de leur côté ne sont pas en reste. Malgré le fait qu'il ait été hué à son arrivée en Egypte par les activistes du Réseau Action Climat, le Président américain Joe Joe Biden a présenté son plan d'investissement de 370 milliards de dollars pour le climat. Il s'agit du plus gros chèque signé par les USA à la faveur de l'environnement. Prenant part à la journée de l'arbre qui a lieu au Congo tous les 6 du mois de novembre, le président de la République Denis Sassou N'Guesso a évoqué l'engagement séculaire de son pays dans la lutte contre le

réchauffement climatique. Il a notamment parlé du bouturage et du développement des champs d'eucalyptus à Pointe-Noire qui remonte aux années 80. Sur ces entrefaites, on peut affirmer sans risque d'être démenti que dans le domaine de la protection de l'environnement, le Congo en avait déjà pris conscience avant même qu'il devienne une préoccupation mondiale. Le chef de l'Etat l'a clairement dit en ces termes : « c'est en 1980 que nous nous sommes battus pour réussir le bouturage de l'eucalyptus et le clonage de l'eucalyptus autour de Pointe-Noire. Il y a donc une quarantaine d'années que nous parlions déjà de reboisement, de protection du bassin du Congo. Nous ne nous sommes pas contentés de la forêt qui est là. Mais nous avons estimé qu'il fallait toujours continuer de planter les arbres. Je crois que c'est un message que nous lançons au reste du monde ». Ainsi compris, la lutte contre le réchauffement climatique n'étant plus une fiction, mais plutôt un fait réel, il faut donc des solutions pratiques et pragmatiques pour parvenir à bout de ce mal du siècle, aux conséquences dramatiques pour l'humanité.

Alexandre Ôgnégné

Programme des filets sociaux au Congo

DES CRITÈRES DE SÉLECTION BIAISÉS POUR DES RÉSULTATS MITIGÉS

Le recours aux filets sociaux est en soi, une politique efficace, capable d'engendrer une croissance pro-pauvre et de réduire les écarts de développement entre les couches sociales. Lorsqu'ils sont harmonisés et mis en synergie avec les services concernés, en tenant compte des catégories sociales réellement ciblées, ces filets sociaux peuvent donner des réponses appropriées à la pauvreté qui ne cesse de gagner du terrain. Qu'en est-il du projet Lisungui, après une expérience de huit ans? D'aucuns estiment qu'il n'a pas encore touché ses vrais destinataires.

Nul doute, l'objectif majeur visé par les géniteurs du programme des filets sociaux est de mettre en place et soutenir un système efficace d'assistance aux couches vulnérables, en ouvrant largement l'accès desdites couches à certaines facilités financières ou à des services. Il s'agit notamment, de garantir aux catégories sociales jugées pauvres, une source de revenu minimale pouvant les aider à améliorer leurs conditions basiques de vie, afin de les mettre à l'abri de l'insécurité alimentaire ou sanitaire. Ainsi, une aide multiforme est allouée aux ménages sélectionnés.

Au fil du temps, ces filets sociaux ont évolué de manières différentes à travers le continent africain. Dans de nombreux pays, ils sont désormais considérés comme des outils efficaces de réduction de la pauvreté. Les évaluations d'impact ont ainsi montré que ces filets sociaux ont permis notamment aux ménages modestes de satisfaire leurs besoins essentiels, de préserver leurs actifs générateurs de revenus, comme le bétail, et d'investir dans l'éducation et la santé de leurs enfants.

Plusieurs études précisent que des évaluations d'impacts sont en cours dans au moins 20 pays d'Afrique et que des pays pionniers comme l'Éthiopie, qui ont mis en place un programme de filets sociaux productifs depuis plus d'une décennie, ont des expériences particulièrement utiles à partager. En Tanzanie par exemple, quelques années après, le projet a touché plus de 900 000 ménages et permet aux bailleurs de fonds associés au gouvernement, de noter avec satisfaction une réduction progressive de la pauvreté. Ici, les évaluations faites ont montré que ces dispositifs ont déjà permis aux ménages de sortir de la pauvreté sombre qui les caractérisait.

Au Congo, le gouvernement, avec le soutien financier et technique de l'Association



Les bénéficiaires du projet «Lisungui» devant le guichet pour toucher leurs allocations

internationale de Développement et de la Banque mondiale, a mis en œuvre le Projet de filets sociaux «Lisungui», dont l'objectif est d'établir les piliers d'un programme national des filets sociaux et un programme pilote de transfert monétaire pour améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation

des ménages très pauvres, aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Placé sous la tutelle du ministère en charge des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, le projet Lisungui résulte de l'engagement du président de la république du Congo d'étendre la protection so-

ciale à d'autres catégories sociales, souvent exclues du système traditionnel de sécurité sociale. A cet effet, des critères de sélections ont été définis, pour permettre au projet de toucher les personnes réellement concernées, à savoir les ménages jugés vulnérables. Aujourd'hui, l'on est en droit de s'inter-

roger sur les bénéficiaires de ce projet : comment les prétendus ménages vulnérables ont-ils été identifiés ? Qui les a identifiés ? Où et pendant combien de temps ? Quelle est la stratégie mise en place pour mobiliser les communautés à se faire recenser ?

Autant de questions sans réponses. Point n'est besoin de fouiller dans les jambes de Jupiter pour constater que cette sélection a été biaisée. Dans certains cas, elle a été fantaisiste. Sinon, comment comprendre que de nombreuses familles baignant dans l'extrême pauvreté ont été ignorées, au profit de celles autrement, plus nanties, vivant dans le voisinage ? Sans doute, d'autres critères ont prévalu au moment de l'enquête et la sélection des ménages bénéficiaires des offres du projet.

En conséquence, la lutte contre la pauvreté qui constitue l'objectif majeur du projet Lisungui, piétine. D'énormes sommes d'argent y sont injectées, mais le nombre de ménages vulnérables et d'indigents ne baisse pas, ce malgré l'autosatisfaction des évaluateurs et autres managers du projet, au travers des statistiques souvent fantaisistes et trompeuses. En conclusion, l'objectif visé par le Chef de l'Etat ne sera pas atteint, tant que ceux qui sont aux commandes dudit projet, ne se mettront pas dans la vision de son géniteur, et travailler effectivement à améliorer les conditions des ménages qui le méritent.

Jules Débel



OUVERTURE DES LIGNES ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Sécurité

LA RÉPUBLIQUE PRISE EN TENAILLE PAR LA CRIMINALITÉ

Le constat fait ces derniers temps, révèle que des cas de criminalité se multiplient sur l'ensemble du territoire national. Il ne se passe de jours ou de semaines sans qu'on ne signale un cas de viol, de vol, de braquage ou d'assassinat dans un coin de la République. Les Congolais vivent avec la peur dans le ventre et demandent protection aux pouvoirs publics. Le hic ici, est que, hier ce phénomène n'était vécu que dans les grandes agglomérations comme Brazzaville et Pointe-Noire. Aujourd'hui, il gagne tout le Congo.

Des hommes sont sauvagement assassinés par d'autres. Pour la plupart des cas, il s'agit des crimes rituels, économiques et passionnels. Certains sont commis par des hommes dont rien ne prédisposait à la criminalité. Dans certains cas, les auteurs suspects ou complices du crime sont connus et mis aux arrêts. Si certains agresseurs ont été arrêtés, d'autres par contre, courent toujours. La multiplicité de ces cas de violence fait que la communauté vit avec la peur dans le ventre, puisque personne ne sait qui serait la prochaine victime. Quelques cas illustrent parfaitement cette folie meurtrière. L'assassinat crapuleux d'un jeune vendeur de pains à Mikalou dans la nuit du samedi au dimanche 6 novembre 2022 a mis les

riverains en émoi. En plus de ce cas, il y a celui d'un sujet mauritanien qui a été égorgé dans la boulangerie au sein de laquelle il travaillait comme vendeur de pains. Il s'appelait Cherif El Mocktar Bouya Hamed. Il était âgé de 26 ans. Son corps sans vie a été découvert étalé sur son matelas, au salon de l'immeuble qui servait en même temps de boulangerie. Cet immeuble est situé en face de l'Institut Henri Lopes à Mikalou. Le ou les assassins semblent avoir pris tout le temps de préparer leur acte. La victime semble avoir été bien maîtrisée, puisqu'aucun signe de violence n'est visible à l'œil nu.

En plus, le ou les bourreaux de ce Mauritanien ont eu l'audace de laisser sur la gorge de la victime, le cou-

teau de cuisine qui serait fort probablement l'arme du crime. Selon le grand frère de ce dernier, ce serait le deuxième jour consécutif que Mocktar passait tout seul la nuit dans cette pièce au rez-de-chaussée de l'immeuble qui servait à l'époque de croissanterie et fermé quatre jours avant le meurtre. Son ou ses assassins ont eu le temps de s'introduire sans effraction dans la maison pour accomplir leur acte ignominieux, entre 4h30 et 5h30 du matin, avant de disparaître incognito. La police a ouvert une enquête. Mais le ou les assassins restent introuvables à ce jour.

A plus de 1 200 kilomètres de Brazzaville, plus précisément à Bétou, une des plus paisibles cités de la Likouala a connu elle aussi son cas d'assassinat crapuleux. Si

à Bétou, il s'agit d'un crime rituel, cet acte reste à tout point de vue un assassinat pur et simple. Un père illuminé a abrégé la vie de son fils pour faire une offrande à Dieu. Agé de 54 ans, le pasteur Brahnam Galako originaire de la République démocratique du Congo, a tué son propre fils, Joseph Brahanam Galako âgé de 19 ans, élève au lycée de Bétou. Le pasteur qui a avoué son crime a dit qu'il a reçu une révélation de Dieu, lui demandant de faire un sacrifice. L'assassin et ses deux complices sont placés en détention à la maison d'arrêt d'Impfondo.

A Pointe-Noire, c'est le cadavre en décomposition très avancée du directeur départemental de l'industrie, qui a été découvert dans la rivière Louémé, non loin du chantier d'une porcherie abandonnée, vers une caserne de la gendarmerie au matin du 5 novembre 2022, une semaine après sa disparition. Des premiers éléments de l'enquête des services de sécurité, révèlent qu'Emmanuel Moubé serait victime d'une mort violente. Là aussi, une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Le 4 novembre 2022 à l'aéroport international Mayama, il a été signalé un charcutage à la machette

par un agent de la sécurité civile, d'une collègue de service avec qui il aurait une liaison amoureuse. Agent de l'ASECNA, Rod Tchiaballet Moufouma a infligé de graves blessures à sa collègue qui serait en même temps sa maîtresse. Il a été arrêté par la police, pendant que sa victime était admise au CHU de Brazzaville.

Djambala dans le département des plateaux, est actuellement en proie à des actes de barbarie perpétrés par des bandits vraisemblablement venus de Brazzaville. Si on ne parle pas encore d'assassinat, on déplore néanmoins des cas de vandalisme des habitations privées en plein jour. Des sources concordantes, ces délinquants sont de connivence avec ceux de Djambala.

Ces faits non exhaustifs montrent bien que la criminalité prend des allures inquiétantes au Congo. Ce qui nécessite le durcissement des mesures préventives et la sévérité des peines qui doivent être infligées aux auteurs et complices de ces actes de violence, si l'on veut réellement combattre le crime et dissuader les nouveaux aspirants et potentiels récidivistes.

E.O.

Mayama / Pool

PRINCE BERTRAND BAHAMBOULA À LA QUÊTE DE SA RENAISSANCE

Le projet social et citoyen dénommé « Renaissance Mayama », initié et piloté par un de ses dignes fils Prince Bertrand Bahamboula est entré dans sa seconde phase d'exécution. Lancé le 28 novembre 2021, par la rénovation des écoles les plus dégradées du chef-lieu de ce district du Pool, il met désormais le cap sur le volet agricole tout en fortifiant l'aspect éducatif.

Malgré sa convalescence à la suite de l'agression dont il a été victime, Prince Bertrand Bahamboula tient au respect de son agenda de travail, notamment à Mayama dans le Pool où il a été élu député en juillet dernier. C'est pourquoi, il vient de mettre à exécution l'autre volet de son projet social consacré à l'agro-pastoral, dans l'optique de permettre aux jeunes et vieux d'une dizaine de villages du district, regroupés en coopératives d'étendre le champ des activités devant accélérer leur relèvement communautaire intégral. Fidèle à son engagement pris lors de sa descente sur le terrain voici un an, Prince Bertrand Bahamboula a rendu disponible 150 hectares de terre arable au profit de ces coopératives, marquant ainsi la mise en train du volet



Prince Bertrand Bahamboula prêche par l'exemple

agropastoral de son projet, sous le sceau de « Mayama agricole, terre d'espoir et de paix ».

En effet, Mayama agricole, terre d'espoir et de paix vise l'autonomisation des bénéficiaires. Autant, il est censé accélérer le retour à la vie normale par le travail agricole, la

consommation et la commercialisation de la production, autant, il constitue un moyen efficace de lutter contre l'exode rural. « Nous avons voulu retrouver la paix, nous allons la consolider et la pérenniser par le travail agricole », a martelé Steeve Harmany Elengoua Leme, émissaire du député à

cette occasion. Module principal du projet « Renaissance Mayama », l'éducation a été aussi au rendez-vous de sa deuxième phase de mise en œuvre. En effet, c'est parce que Prince Bahamboula sait que l'école est le meilleur ascenseur social. C'est l'une des raisons qui l'avait poussé à rénover les établissements scolaires du chef-lieu. A la remise des écoles réhabilitées aux autorités compétentes, il s'était engagé de prendre en charge les vacataires et la scolarité des meilleurs élèves de Mayama.

Cet engagement a aussi connu son application à la faveur du lancement des activités agro-pastorales contenu dans son projet « Renaissance Mayama ». Son représentant a remis des kits scolaires aux meilleurs élèves du CEG Mbiémo et de l'école primaire N'Korogô au titre de l'année scolaire 2021-2022. Il a en outre donné du matériel didactique aux personnels enseignants desdits établissements.

Des actes de générosité qui ont été bien appréciés par les bénéficiaires. Ils voient à travers ces actes, l'accomplissement de la prophétie du sage Antoine Nganga qui disait, les actes posés par

ce digne fils changeront le visage de la localité». Alain Florent Galoutoumina l'unique enseignant fonctionnaire et directeur de l'école primaire de N'Korogô, accueillant les 294 élèves déclarait : « la difficulté est résolue parce que l'année passée, on n'avait pas fonctionné normalement. Les toitures étaient emportées par un orage. Cette fois-ci c'est bien. Prince a réhabilité l'école. Mais la prise en charge des bénévoles pose un problème. Les parents qui doivent les payer sont sans moyens et nous souhaitons que Prince Bahamboula prenne en charge les bénévoles ». Au nom des mamans, Marianne Tsanguebeni réagit en ces termes : « ce qu'on a vu à l'école est une première. Les autres viennent, promettent et repartent pour toujours. Ma joie est immense ».

L'intéressé qui a étudié au CEG Mbiémo, se pose en digne fils de Mayama et du Pool, mais aussi d'ancien élève de l'école primaire et du CEG de Mayama, pour répondre à l'appel du devoir. Ces actes concrets bien que modestes marquent d'une pierre blanche l'histoire de la localité.

Henri Mouandinga

Cyr Maixent Tiba

« LES DROITS HUMAINS SONT UN CHANTIER DE TOUS LES JOURS »

A peine installé dans ses fonctions de directeur général des droits humains et des libertés fondamentales, Cyr Maixent Tiba a déjà circonscrit ses priorités. Etant donné que nul ne peut défendre, protéger et promouvoir ses droits sans les connaître, la sensibilisation sera sa première urgence absolue. Manager de l'organe technique qui assiste le ministre de la justice dans l'élaboration des politiques et programmes, la promotion et la protection des droits humains, Cyr Maixent Tiba sait que « le chantier est grand » et qu'il « ne vient pas avec des solutions toutes faites ». Il s'appuiera sur la gouvernance participative, pour relever les défis qui l'attendent. Le directeur général est parfaitement conscient qu'il évoluera dans un environnement fait de coups bas où des partenaires ont souvent des agendas cachés et servent d'appendices aux partis politiques.

Le Patriote : Quels sont vos sentiments, au-delà de la confiance des plus hautes autorités dont vous venez de bénéficier ?

Cyr Maixent Tiba : C'est un sentiment de joie et de responsabilité quand je sais que la reconnaissance de la République n'est pas donnée à tout le monde. En tant que cadre, la hiérarchie vous observe, apprécie et note votre travail. Cette promotion marque la reconnaissance de tout le meilleur que je donne au service de la République depuis plus de cinq ans que je suis conseiller aux droits humains et à la promotion des peuples autochtones, du ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga. Il a eu le temps de m'observer, de m'apprécier. Aujourd'hui ce n'est qu'une consécration et je mesure l'immensité de la tâche qui m'incombe. C'est un grand chantier.

L.P : A quoi se résume le travail du directeur général des droits humains ?

C.M.T : La direction générale des droits humains et des libertés fondamentales est l'organe technique qui assiste le ministre de la justice en matière de promotion et de protection des droits humains, à l'élaboration des politiques et programmes de promotion et de protection des droits des citoyens. Comprenez que ce chantier est grand et je ne viens pas avec des solutions toutes faites. Grâce à l'esprit d'équipe qui m'anime, je vais travailler en synergie avec les collaborateurs. C'est un travail participatif. Que tous les agents de cette direction se sentent impliqués et concernés, que chacun donne le meilleur de lui-même pour relever les défis qui nous attendent.

L.P : Pouvez-vous circonscrire les droits humains dans notre pays ?

C.M.T : Les droits humains sont un domaine très vaste. On en parle dans tous les secteurs de la vie sociale. Il est universellement admis que les droits de l'homme sont transversaux. A la cité, avec le voisin on est confronté au quotidien aux droits humains qui sont soit respectés, soit non respectés. Une église du quartier qui bombarde les nuisances sonores, bafoue les droits humains dans le voisinage, alors que les droits humains voudraient que le voisinage vive dans un environnement sain. Le chantier, je le répète est vaste. Mais il faut travailler pour que la direction générale des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, retrouve son image d'antan. Il faut donc élaborer des politiques pour lesquelles nous allons mener des campagnes de sensibilisation et de promotion. Il faut que les citoyens sachent en amont leurs droits pour mieux les défendre. Peu de Congolais connaissent leurs droits. Il faut exceller dans la sensibilisation, travailler avec toutes les institutions qui promeuvent les droits de l'homme.

L.P : Quelle place accordez-vous aux organismes de la société civile, spécialisés dans la défense des droits de l'homme ?

C.M.T : Nous travaillons de concert avec ces organismes dans le cadre d'échange et de dialogue dont la première session a eu lieu en 2018. Dans ce cadre d'échange, il y a des articles qui ajustent cette collaboration dans le secteur des droits humains et, il y a des ONG signataires de ce cadre d'échange. Quand nous nous retrouvons, nous débattons toutes les questions relatives aux droits de l'homme y compris les violations que décrient ces ONG. Au cours de la

session, on y apporte les éléments de réponses. A ce propos, le ministre Bininga a toujours rassuré les défenseurs des droits de l'homme que les portes du ministère sont grandes ouvertes. Chaque fois qu'ils constatent la moindre violation, qu'ils viennent en parler afin de palier le plus vite possible si cela est avéré. Pour votre gouverne, nous travaillons avec ces ONG pour la tenue de la seconde session. Bien avant, elles se retrouvent et désignent un point focal, élaborent l'ordre du jour en inscrivant les points qu'ils voudront débattre avec le gouvernement. Le ministre décidera du jour et tous les points seront évoqués en toute transparence, sous l'œil des agences onusiennes.

L.P : Etes-vous d'avis avec les organisations de la société civile, les journalistes et organismes internationaux qui dénoncent la violation des droits de l'homme au Congo ?

C.M.T : Il y a beaucoup d'exagération. Il est à craindre que certaines structures qui se disent ONG de défense des droits de l'homme n'en soient pas une. Le constat est que plusieurs ONG des droits de l'homme ne sont que des appendices des partis politiques. Il y a des ONG qui sont dans la dynamique de la négativité. Peu importe ce que fait le gouvernement. Elles ne voient que le tableau sombre des choses. Peu importe les efforts fournis par le président de la République à travers son gouvernement dans la dynamique de construction d'un Etat, respectueux des droits et libertés des citoyens. Ces ONG-là, ne l'admettent jamais. D'ailleurs nombreuses sont des ONG de droits de l'homme qui ne sont pas professionnelles.



Nombreuses n'ont pas de compte bancaire, certaines n'ont pour siège que le sac du président. Mais au moindre fait, elles font du bruit pour attirer l'attention des partenaires afin de pouvoir bénéficier des financements.

L.P : Au-delà de ce business est-ce que les droits de l'homme sont respectés au Congo ?

C.M.T : Aucun Etat n'est parfait y compris les grandes nations démocratiques. Vous avez vu ce qui s'est passé aux Etats unis d'Amérique à la suite de l'élection du président Joe Biden. En France vous vous souvenez des gilets jaunes. Nous sommes dans cette dynamique de construction d'un véritable Etat de droit. C'est un chantier, un processus. Même Rome n'a pas été bâtie en un jour. La machine est en marche et nous sommes à la manœuvre. Les droits humains

sont un chantier de tous les jours. La meilleure façon de faire est de vous rapprocher de l'institution habilitée pour discuter et en trouver des solutions idoines.

L.P : Par quelle activité ferez-vous votre sortie en tant que directeur général des droits humains ?

C.M.T : Nous sommes déjà dans les préparatifs de la journée internationale des droits de l'homme qui aura lieu le 10 décembre 2022. Plusieurs activités sont prévues. Elles seront toutes liées à la promotion et à la protection des droits de l'homme. La sensibilisation, la distribution des dépliants, des descentes dans des écoles pour informer les jeunes à la citoyenneté et à la culture des droits de l'homme. Mon travail ne fait que commencer.

Propos suscités par Ernest Ostouanga

NÉCROLOGIE

La famille Moronina du village Okoh a la profonde douleur d'informer les parents du district d'Allembé, des villages Okoh, Boka ainsi que les amis et connaissances, du décès de **Moronina Simon** plus connu sous le pseudonyme de « vieux Sisko », survenu le vendredi 11 novembre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 46 de la rue Itoumbi, Talangaï, quartier Intendance. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement. □



Opération d'Appel Public à l'Épargne

UNE BONNE OPPORTUNITÉ POUR LES INVESTISSEURS CONGOLAIS

L'équipe dirigeante de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) en séjour à Brazzaville, a présenté le 7 novembre 2022 aux investisseurs congolais l'opération d'Appel Public à l'Épargne sur le marché financier de l'Afrique centrale pour un montant de 5 milliards de FCFA.

2 50.000 actions sont disponibles au prix de 20.000FCFA, suite à l'appel public à l'épargne lancé par ce réassureur, en vue d'augmenter son capital social de 10 à 15 milliards de FCFA pour financer le développement de ses activités au-delà du territoire gabonais, conformément à son plan stratégique et de développement 2022-2027. « Nous sommes venus dire aux Congolais, aux opérateurs économiques du Congo qui souhaitent diversifier leur portefeuille d'actif et ceux qui ont un peu d'argent, qu'ils ont là, la possibilité de devenir actionnaire d'une société de l'Afrique. Le titre minimum est à 20.000

FCFA. Si vous investissez 20.000FCFA, vous pouvez prendre un titre, mais vous pouvez prendre le maximum de titres possibles, parce que nous souhaitons lever 5 milliards de F CFA pour financer le développement de cette société, pour qu'elle soit la première entreprise de réassurance en Afrique, ce qui sera une très belle fierté pour l'Afrique centrale », a précisé le docteur Andrew Gwodog, administrateur-directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance.

En contrepartie de l'investissement minimum de 20.000 FCFA, la société, lorsque les résultats sont positifs tel que présentés, reversera un divi-

dende en moyenne de 4,56% du volume total de son résultat net. « Notre plan stratégique et de développement va nous permettre de nous déployer sur l'ensemble des zones économiques d'Afrique. Nous sommes déjà en Afrique centrale, nous sommes présents en Afrique de l'Est, et nous envisageons d'aller en Afrique de l'Ouest à Abidjan en Côte d'Ivoire, et également de nous installer en Afrique du nord, plus précisément à Casablanca au Maroc. Avec ces différents points de vente, nous avons la possibilité, par un maillage parfait, d'être présents sur l'ensemble du continent, et d'apporter des solutions de réassurance aux différentes sociétés d'assurance dans ces zones », a poursuivi l'administrateur-directeur général.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en Zone CE-MAC, cette opération a été

autorisée par la Commission régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) et par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). L'opération de souscription au Congo se fait à BGF Bank, au Crédit du Congo, à la Société Générale des Banques et à UCO-Bank. La souscription en ligne est aussi possible sur le site internet WWW.SCG-Ré-APE2022.Com. Elle sera clôturée le 30 novembre 2022.

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance, filiale du Fonds gabonais pour l'investissement stratégique, est une initiative de l'Etat gabonais créée en 2012. Elle a aujourd'hui un capital de 10 milliards de FCFA. Cette société dont le siège est à Libreville a été choisie par le chef de l'Etat gabonais Ali Bongo Ondimba, pour être parmi les trois sociétés gabonaises qui doivent faire leur entrée à la Bourse des

valeurs mobilières d'Afrique centrale, suite à une décision qui a été prise en 2017 par l'ensemble des présidents de la sous-région d'Afrique centrale dont son Excellence Denis Sassou N'Gesso.

Les pays membres de la CE-MAC, propriétaires directs ou indirects des sociétés d'Etat, donc des sociétés à participation publique, ont décidé qu'au minimum trois sociétés par pays doivent ouvrir leur capital à l'ensemble des populations de la CEAMC ; c'est-à-dire permettre aux Congolais, aux Gabonais, aux Camerounais, aux Centrafricains, aux Tchadiens et aux Equato-guinéens de devenir propriétaire de leur société, d'entrer donc dans le capital social de ces sociétés.

Après Libreville au Gabon, Douala au Cameroun, Brazzaville au Congo, troisième étape de cette tournée sous-régionale, l'équipe dirigeante de la SCG-Ré s'est rendue à Bangui en Centrafrique, avant l'étape de la Guinée Equatoriale, pour présenter cette opération d'Appel Public à l'Épargne aux investisseurs de ces différents pays de la sous-région.

Gulit Nguo



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆Est-ce la mare au diable ?

Chaque fois qu'il pleut à Brazzaville, outre d'autres dégâts, il y a des mares d'eau qui se forment dans les rues. Certaines sèchent, tandis que d'autres restent stagnantes. C'est le cas pour la mare qui se trouve non loin du marché Dragage avant d'atteindre l'hôpital de référence de Talangaï. A cet endroit, stagnent des eaux sorties sans nul doute d'un conduit et qui empêchent la circulation des véhicules. La technique utilisée par la société Averda pour vider ces eaux qui commencent déjà à endommager la chaussée, n'a produit aucun effet. Chaque fois que les agents de cette société vident les eaux de cette mare à l'aide d'une motopompe, elles se forment de nouveau et annulent leurs efforts. Ce phénomène nourrit les conversations des passants qui vont dans tous les sens. Certains pensent qu'une sirène se trouverait à cet endroit et injecterait de l'eau pour ravitailler cette mare. D'autres par contre utilisent l'expression consacrée « les travaux de canalisation n'ont pas été réalisés selon les règles de l'art ». Ces eaux font couler tellement de salive qu'on peut penser à la mare au diable de la romancière française George Sand dit Amantine Aurore Lucile Dupin. En dehors de tout ce qui se dit, la vérité serait

que les conduits qui doivent diriger ces eaux vers le collecteur naturel de la Tsiémé sont bouchés du fait de l'incivisme des populations riveraines et des vendeuses du marché dragage qui déversent des déchets dans les caniveaux. Il suffit de se rendre sur les lieux afin de s'en convaincre.

◆Un homme condamné pour viol sur sa femme

La scène se passe en France où un Congolais accusé de viol par sa femme vient d'être condamné à deux ans de prison dont une année ferme. En plus de cela, il lui est interdit de se rapprocher de 500 mètres de son épouse avec laquelle il a eu deux enfants.

Cette condamnation pour un fait qui semble banal en Afrique pourrait étonner des Congolais qui savent pourtant que plusieurs femmes subissent des violences dans leur pays. Les deux amoureux dont il est question se sont connus au quartier Kinsoundi à Brazzaville avant de continuer leur vie conjugale en France. De retour d'un voyage au Congo, la femme a commencé à soupçonner son mari pour inconduite pendant son séjour à Brazzaville. Ainsi, ils ne s'entendaient plus et les disputes étaient récurrentes. Selon les propos de la femme, l'homme qui est un chaud lapin la brutalisait pour la contraindre à avoir des rela-

tions sexuelles. La femme a accusé son mari de la frapper violemment chaque fois qu'elle refusait de le satisfaire sexuellement. « Il m'a brutalisé trois fois la nuit. C'est à bout de force et de peur que je me suis laissée faire », a déclaré la femme devant les juges.

Après sa condamnation, l'homme âgé de 35 ans a fendu en larmes devant les juges car il ne pouvait admettre que son acte soit considéré comme un viol. Le monsieur a plaidé en ces termes : « cette femme, je l'ai épousée et fait venir ici et c'est son droit de me satisfaire ». Le juge lui a rétorqué : « vous n'êtes pas au Congo, mais en France ».

Cette condamnation a eu des répercussions à Brazzaville où les parents de l'homme et ceux de la femme qui auparavant étaient en bon terme, se regardent actuellement en chiens de faïence.

◆La femme la plus grande du monde prend l'avion pour la première fois

Avec une taille de 2,15 mètres, Rumeysa Gelsi 25 ans, est considérée comme la femme la plus grande du monde. Elle vient de voyager pour la première fois de sa vie en avion. Pour réussir ce premier voyage, la compagnie Turkish Airlines a dû déplacer six sièges en classe économique pour faire la place à la jeune

femme qui se déplace généralement en fauteuil roulant.

Elle a pris le vol d'Istanbul en Turquie à San Francisco aux Etats-Unis grâce à la compagnie aérienne turque qui a transformé six sièges en civière pour l'accueillir. Après le vol, elle a déclaré : « un voyage sans faille du début à la fin. C'est mon premier vol en avion mais ce ne sera pas le dernier ».

Madame Gelgi, qui travaille dans l'industrie des logiciels technologiques, a indiqué qu'elle séjournera aux Etats-Unis pendant au moins six mois pour poursuivre sa carrière et collaborer avec Guinness Word Records, une structure qui publie chaque année un livre de records reconnu au niveau international.

La jeune femme détient un record du monde depuis 2014, lorsqu'elle est devenue l'adolescente la plus grande du monde, avant d'être reconnue comme la femme la plus grande du monde en 2021.

Elle a également battu des records du monde Guinness Word pour avoir le doigt le plus long, les mains les plus grandes et le dos le plus long pour une femme vivante. Il sied de noter que cette femme est atteinte du syndrome de Weaver, une maladie génétique rare entraînant une croissance rapide. □

Ministère du combat spirituel

LES NON-DITS DU REPORT DES ASSISES NATIONALES DE L'ÉGLISE DE MAMA OLANGI

Prévues du 10 au 20 novembre 2022 au palais des congrès de Brazzaville, les assises nationales du ministère du combat spirituel (MCCS) connu sous le vocable de CIFMC sont reportées sine-die. Censées abrégier la crise qui secoue cette congrégation et qui s'est intensifiée depuis la mort du couple fondateur Olangi, cette grand-messe aura été décalée pour des raisons « purement protocolaires mais surtout organisationnelles ». Pour que ces assises aient lieu, les organisateurs devraient d'abord obtenir la note qui doit lever la suspension de ses activités sur l'ensemble du territoire national. On se souvient qu'une note suspendant les activités de la CIFMC au Congo a été publiée le 20 août par le gouvernement.

Le report, font savoir les organisateurs des assises nationales du Ministère chrétien du combat spirituel, ne concerne que la nouvelle date. Elles sont donc maintenues au palais des congrès de Brazzaville à une date qui sera officiellement annoncée. Calibrées pour une durée de dix jours, ces assises détermineront l'avenir de la CIFMC. Quant à la durée exacte, le comité d'organisation pense que « le tout dépend des petites retouches et des derniers réglages protocolaires ». En effet, par un arrêté du ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, les activités de la CIFMC avaient été suspendues, en vue de garantir la paix et l'ordre public. Selon ce texte: « les activités de l'association culturelle dénommée Ministère chrétien du combat spirituel, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, sur toute l'étendue du territoire national ». Les activités de cette communauté ne pouvaient reprendre que lorsque « l'ordre sera rétabli en son sein ». C'est donc dans la



Joachim Kindara, Sg de la CIFMC

quête de l'ordre exigé en son sein que des démarches ont été initiées dont celles ayant projeté la tenue des assises. Une sorte d'états généraux dont l'objectif est de « recenser et traiter en profondeur, tous les problèmes qui minent cette congrégation reli-

gieuse depuis des années ». Des problèmes qui se sont complexifiés, intensifiés et « aggravés avec le décès du couple fondateur : papa et maman Olangi ». Dans une récente conférence de presse à Brazzaville, le secrétaire général du MCCS,

Joachim Kindara a expliqué que ces « assises nationales ouvertes à tous et décidées par les 2/3 de la coordination se solderont par des décisions qui s'imposeront à tous ». A l'instar de Joachim Kindara, Ruth Yvette Ouemabala messagère de Jésus Christ au sein de cette communauté a déploré « la complexification, l'intensification et l'aggravation des incompréhensions entre les brebis d'une même bergerie après le décès du couple fondateur et berger : papa et maman Olangi ».

Les brebis égarées du couple Olangi

Cependant, rien ne serait gagné d'avance si la situation se complexifierait davantage. En effet, depuis le rappel à Dieu du couple Olangi, la bergerie bien tenue pendant trois décennies est en proie à des dissensions internes graves. Les bergers n'étant plus là, les brebis suivent chacune leur route. La volonté des organisateurs aurait été contrariée deux jours avant le lancement des assises par la frange opposée qui aurait saisi le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local pour expliquer le déficit de consensus quant à la tenue des états généraux de la CIFMC. En effet, la veille de l'annonce officielle, le coordonnateur national du Ministère chrétien du combat spirituel, le général Ndongo Mokana accusé de s'être rangé du côté des enfants Olangi soupçonnés de vouloir hériter de force l'église, avait publié un communiqué dans lequel, il appelait les adeptes à ne pas participer aux dites assises. Un document conçu en RDC par les enfants Olangi aurait été la goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase. Joachim Kindara et Ruth Yvette Ouemabala respectivement secrétaire général du MCCS et messagère de Jésus Christ au MCCS n'ont pas été d'accord avec les termes et l'esprit du fameux document qui a été initié en RDC. Ils estiment que les

sept enfants biologiques n'ont rien à voir avec l'église parce qu'ils n'ont jamais appris aux côtés des parents. « Ils peuvent prendre l'héritage matériel, mais la succession spirituelle ne se passe pas de père ou mère au fils biologique, s'il n'est initié et formé. Ce qui n'est pas le cas des enfants Olangi qui vivaient en France, au Canada, aux USA, en Afrique du sud et ailleurs pendant que les vrais combattants suivaient la formation auprès de leurs géniteurs », explique le secrétaire général. Il signale aussi que le coordonnateur tout seul ne saura éternellement suspendre la communauté à ces caprices. Le règlement intérieur et les statuts du MCCS disent que les 2/3 de la coordination peuvent valablement convoquer l'assemblée générale qui prendra des décisions opposables à tous les membres. Cependant, Joachim Kindara minimise les antagonismes et affirme que le MCCS ne traverse pas une crise, mais il s'agit juste des incompréhensions entre les brebis d'une même bergerie et que Dieu leur donnera la sagesse nécessaire pour les résoudre pendant les assises. Les choses se sont accélérées le 9 novembre dernier et le coordonnateur national Ndongo Mokana a été mis face à ses responsabilités. « Sur instruction du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphyrin Mboulou, la coordination nationale du MCCS a été convoquée d'urgence à la préfecture pour une communication ferme. Il a été exigé au coordonnateur national d'organiser un dialogue entre les Congolais de Brazzaville uniquement. Lequel dialogue pouvant conduire à la tenue des assises nationales. En un mot, les assises nationales tant attendues auront bel et bien lieu, mais à une date qui reste à déterminer », affirme un participant à cette rencontre.

Henriet Mouandinga



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOS PARTENAIRES

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.
 Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: 

REDORER LE BLASON DE LA CULTURE CONGOLAISE EN PERTE DE VITESSE

Dans le cadre de ses prises de contacts avec les partenaires, la nouvelle ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie France Lydie Pongault, s'est entretenue le 4 novembre 2022 à Brazzaville avec les membres du Conseil consultatif des sages et notabilités traditionnelles. Les échanges ont porté sur la promotion et la valorisation de la culture congolaise, notamment la préservation de la musique traditionnelle.

Coffre-fort des valeurs ancestrales du Congo, le Conseil consultatif des sages et notabilités traditionnelles dont les paroles sont des oracles, compte sur Lydie Pongault pour redorer le blason de la culture congolaise en perte de vitesse.

En soulevant justement la situation de la musique traditionnelle qui se meurt à petit feu aux yeux de tous, le Conseil consultatif s'est plaint du fait que cette musique n'a pas le soutien du département ministériel, quand ce dernier sait bien que celle qui résiste, a de moins en moins de sponsors.

La musique moderne, quant à elle, se caractérise par une pauvreté notoire des thèmes qui laissent à désirer. Au lieu d'être comme d'antan, ce véhicule d'éducation et de moralisation qui fait prendre conscience, dans une société sous l'emprise de tous les maux (crimes, vol, viol, course effrénée à l'argent par tous les moyens, jalousie, dépravation des mœurs etc), cette musique a perdu l'essence de nos jours. Elle n'est qu'une cacophonie qui ne fait que déranger les tympans des paisibles populations.

A ce sujet, les membres du Conseil consultatif ont appelé le ministère de la culture à réagir pour mettre fin à cette déviation qui n'honore pas la musique du pays. Les brillants cadres de la culture ne doivent pas s'empêcher de prendre les meilleurs



La ministre Marie France Lydie Pongault

exemples, même d'ailleurs. A un certain moment de sa gouvernance au Zaïre (actuellement RDC), feu président Mobutu avait fait obligation aux artistes-musiciens de son pays de diversifier les thèmes de leurs chansons, afin d'éviter la routine avec l'amour comme sujet de prédilection des artistes. Car, en dehors de l'amour, il y a pourtant beaucoup de faits dans la vie en société.

Et cet ordre du président Mobutu a bien porté ses fruits, puisqu'on a fini par découvrir le génie créateur de ces musiciens avec des chansons comme «*Sofélé*», «*Pamplemousse*», «*Zamba-Zamba*», «*Mokolo na*

Kokufa», «*Nakomi tunaka*», «*Mbongo*» et bien d'autres succès laissant à réfléchir, qui ont majestueusement fait danser les mélomanes de tout âge.

A cette séance de travail, le Conseil consultatif a aussi posé le problème de manque de salles pour les représentations théâtrales, avant de plaider pour que le gouvernement réhabilite le Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique (CFRAD), ce temple historique qui ne mérite pas de disparaître. Nous voulons voir rejouer en ces lieux «*La marmite de Koka Mbala*» tout comme d'autres pièces qui ont fait l'honneur du pays», ont insisté les membres du Conseil consultatif. La ministre Lydie Pongault qui a pris bonne note à l'issue de cette rencontre, a déclaré: «*Ce que je retiens est que nous puissions pérenniser nos traditions, en valorisant notre musique traditionnelle, et en essayant d'enseigner les traditions dans les lycées et pourquoi pas à l'université. Nous prenons en compte vos suggestions pour pouvoir les mettre en œuvre et en pratique*».

Gulit Ngou

HUMEUR

L'AFFAIRE DU WATERGATE

Le Watergate. C'est le nom donné à l'un des plus grands scandales politiques des Etats-Unis d'Amérique. Il tire son nom de l'immeuble où les faits se sont produits. Situé à Washington, cet immeuble abritait le quartier général du Parti démocrate, pour sa campagne électorale en 1972.

Il ressort des révélations faites par la presse que, des espions avaient cambriolé le bâtiment, avant d'y installer un système d'écoute, singulièrement des micros clandestins, au profit du Parti Républicain. Ce qui permettait l'enregistrement automatique de toutes les conversations et leur utilisation à des fins politiciennes.

La presse américaine, singulièrement le journal Washington Post, par qui le scandale a été porté au grand public, avait fait un large écho des différentes péripéties de cette affaire. En révélant l'existence des écoutes téléphoniques illégales et tous les dessous du cambriolage, ce journal s'est hissé au pinacle de la gloire. Ses deux journalistes, en l'occurrence Bob Woodward et Carl Bernstein, se sont illustrés au travers de leurs articles particulièrement détaillés sur cette infamie.

En fait, la presse s'était appuyée sur les résultats des enquêtes de la commission mise en place par le Sénat, dite «*commission Ervin*», chargée des activités présidentielles. Ces enquêtes étaient parvenues à la conclusion selon laquelle, un cambriolage était bel et bien perpétré par cinq hommes qui furent arrêtés dans les bureaux du comité national démocrate, situé dans l'immeuble Watergate. Après plusieurs tentatives de manipulations visant à étouffer l'affaire, y compris par la subornation des principaux acteurs du scandale, elle a pris de grandes proportions et fait grand bruit.

Les nombreuses accusations portées sur la place publique ont fini par établir un lien avec la Maison Blanche : des ordres étaient donnés, des actes d'espionnage posés, en mettaient en cause un plan savamment conçu par le président NIXON et mis à exécution par son entourage, contre leurs opposants politiques. De hautes personnalités de la présidence américaine s'étaient engluées dans cette affaire très puante, notamment : le ministre de la justice des Etats-Unis, le secrétaire général de la Maison Blanche, des conseillers à la Maison Blanche, ainsi que le président NIXON lui-même.

Accumulant mensonges et faux-fuyants, harcelé par la presse, puis menacé par la procédure d'impeachment (destitution par le Congrès), le président de la république Richard NIXON était contraint à la démission, le 8 août 1974. Fait sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis.

Quant aux deux journalistes devenus des héros, ils venaient ainsi de déclencher un séisme politique inédit à la Maison Blanche. Ce qui vaudra au journal Washington Post, l'attribution du Prix Pulitzer et une grande célébrité aux auteurs de l'article déclencheur du scandale. Ce qui a fait de Bob Woodward et Carl Bernstein, des icônes du journalisme d'investigation et de l'affirmation de la puissance de la presse.

Depuis lors, l'affaire du Watergate est devenue un thème fréquemment évoqué dans les écoles de journalisme, lorsqu'un débat est ouvert sur la liberté de la presse, la place et la crédibilité des médias. La presse a de ce fait confirmé son redoutable statut de quatrième pouvoir après l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

Jules Débel

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,

Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE

du 25 MARS 2010

Tournoi scolaire CAF

UN TEST RÉUSSI

Dans le souci de développer et de promouvoir le football des jeunes en Afrique, la confédération Africaine de football a lancé un projet en vue de l'organisation d'un championnat africain de football.



C'est dans cet esprit qu'avec le concours du ministère chargé des sports et celui de l'enseignement primaire et secondaire, la fédération congolaise de football (Fecofoot) a reçu mission d'organiser du 10 au 11 Novembre 2022 un tournoi scolaire dans sa phase nationale au stade Alphonse Massamba Débat. Le coup d'envoi a été donné par le conseiller aux sports au nom du ministre Hugues Ngouélondélé en charge des sports empêchés. Huit établissements scolaires uniquement de Brazzaville ont

pris part au tournoi avec huit équipes en version masculine et six équipes en version féminine. Selon M. Gaston Tchiangana directeur technique national : « une détection sera faite en marge de cette phase nationale de ce championnat scolaire pour retenir les joueurs et joueuses qui devront intégrer le centre de perfectionnement de la Fecofoot ».

De son côté, Le président de la Fecofoot, Jean Guy Blaise Mayolas a apprécié l'initiative de la C.A.F « après cette première phase, nous allons sélectionner les jeu-

nes qui vont représenter notre pays, les encadrer jusqu'à la phase zonale qui débutera le mercredi 23 Novembre dans notre capitale ». Poursuivant son intervention, « les équipes qui gagnent le tournoi scolaire de l'UNIFAC percevront à chacune d'elle 300.000 dollars donc 600.000 dollars pour les vainqueurs de deux versions ».

Rappelons que, cette importante somme permettra à ces établissements d'effectuer des travaux, construire les murs de clôture et quelques bâtiments. Etant donné que cette coupe se déroulera chez nous, nous essayons de la gagner...

Quelques récompenses ci-après ont été attribuées aux établissements.

Médailles d'or en Dames CEG de Mfilou

Médailles d'argent en Hommes : Ecole Aron Bahoudi

Médaille d'or en Hommes : Ecole Louis Samuel

Trophée Fair play Hommes : Javouey 2

Trophée Fair play : Ecole Jean Biyouidi.

Anderson De Mbaloé

25^{ème} C.A.N de handball dames

UNE ENTAME PAS VRAIMENT RASSURANTE POUR LES DIABLES-ROUGES

Il a été donné mercredi dernier à Dakar (Sénégal) le coup d'envoi de la 25^{ème} édition de la coupe d'Afrique des nations de handball (dames) dotée du challenge Edith Lucie Bongo Ondimba.

A l'occasion, les Diables-Rouges du Congo étaient opposées au Syli National de Guinée. Les Congolais, données largement favorites, ont néanmoins rencontré une farouche résistance de l'équipe guinéenne qui n'était menée que de cinq buts (07-12) à la mi-temps. En seconde période elle a même fait mieux en ramenant l'écart à quatre buts (21-25). Evidemment, personne ne peut se permettre de cracher sur une victoire mais la meilleure équipe africaine à la dernière coupe du monde en Espagne ne s'est pas montrée totalement rassurante. Jeudi dernier, lors de la deuxième rencontre cette fois contre l'Egypte, le Congo a encore mené à la mi-temps (11-9) avant de s'imposer finalement de justesse (21-20). Il est vrai qu'en compétition internationale aucune équipe n'est à négliger surtout que la préparation précède toujours le grand examen.

Mais il semblerait que le

Congo a aussi été handicapé par certaines difficultés. Certaines joueuses de la diaspora avaient toujours leur passeport à Brazzaville. Ce qui, sans doute, explique ce qui se passe actuellement avec nos diables-Rouges là-bas au Sénégal. N'empêche, l'entraîneur Younès Tatby redoutait l'équipe égyptienne qui, selon lui était en chantier depuis trois ans et dans un tournoi disputé récemment en Espagne, l'Egypte avait fait forte impression. Mais, dans tous les cas, l'Egypte est un pays de handball même si ce sont plutôt les hommes qui sont largement au-dessus. Le troisième match s'est disputé hier dimanche, à 18h00 heure locale, contre la Tunisie. A l'heure qu'il est le résultat est déjà connu mais en cas de victoire les Congolaises se qualifiaient déjà pour les quarts de finale, du moment où le Maroc, dernier adversaire ne fait pas le poids..

G.E.

Ligue européenne des champions de football

PARIS SAINT GERMAIN-BAYERN DE MUNICH ET LIVERPOOL-REAL MADRID, LES DEUX CHOCS DES HUITIÈMES DE FINALE.

L'Union européenne de football association (Uefa) a procédé lundi dernier à Nyon (Suisse) au tirage au sort des huitièmes de finale de la ligue européenne de football. Il en est sorti six rencontres plus ou moins équilibrées et deux autres qui avaient déjà été des finales ces derniers temps. Ce qui, évidemment, promet des belles étincelles.

Déjà, il n'est pas donné à n'importe quel client d'accéder à cette étape des huitièmes de finale où le FC Barcelone, Manchester United et Juventus de Turin, par exemple, n'ont pu avoir accès. En revanche, des équipes comme Bruges, et Francfort se trouvent là et cela est bien loin de faire désordre. Ces équipes-là ont pleinement mérité leur place. Ce qui veut dire que ce sont des grands d'Europe qui sont là et méritent respect. On peut, cependant, noter que la part belle est faite aux Anglo-saxons avec neuf représentants sur seize. Sauf que des neuf anciens

champions présents à cette étape les latins en comptent quand même cinq (Real Madrid, Inter de Milan, Benfica, FC Porto et Milan Ac) contre quatre Anglo-saxons (Bayern de Munich, Dortmund, Chelsea et Liverpool).

Par ailleurs, dans les équipes qualifiées pour les huitièmes de finale l'Angleterre et l'Allemagne sont les mieux représentées avec quatre équipes chacune. L'Italie a, pour sa part, trois équipes contre deux au Portugal et une chacune à l'Espagne, à la France et à la Belgique. Là encore, les Anglo-saxons demeurent les plus puissants. Mais l'effondrement de l'Es-

pagne reste difficilement explicable. Le Fc Barcelone, leader du championnat d'Espagne, l'Atletico Madrid et le Fc Séville ont trahi. Pour quelles raisons ? En football, ce sont des choses qui arrivent. Mais une telle faillite collective suscite quand même des interrogations.

Néanmoins, on va se régaler à l'occasion de ces huitièmes de finale

Le tirage au sort a accouché de deux affrontements entre Anglo-saxons (RB Leipzig-Manchester city et Borussia Dortmund-Chelsea Fc), deux autres entre latins (Inter de Milan-Fc Porto et Bruges-Benfica) et quatre affiches opposant les latins aux Anglo-saxons (P.S.G-Bayern de Munich, Liverpool-Real Madrid, Ac Milan-Tottenham et Francfort-Naples). Mais le meilleur c'est que la main innocente a aussi programmé

la finale de la dernière saison (Liverpool-Real Madrid) ainsi que la finale dite du Covid 19 en 2020 entre Paris Saint Germain et le Bayern de Munich.

Toutes les deux étant des finales opposant les latins aux Anglo-saxons. Ce qui traduit davantage le fait que le football en Europe reste un éternel affrontement entre les deux clans. Liverpool-Real Madrid est tout naturellement placé sous le signe de la revanche. Sauf que cette fois, il y aura un match-aller et un match-retour. Liverpool a perdu Sadio Mané, parti au Bayern de Munich tandis que le Real Madrid a perdu Casemiro parti à Manchester United. C'est pour dire que chacune des équipes aura à peu près le même visage sauf que les deux matches interviendront après la coupe du monde au Qatar.

Dans quel état seront les joueurs ? C'est la question

qui va se poser. Mais il est encore trop tôt pour s'appesantir sur le sujet car d'ici aux mois de février et mars plein de choses peuvent changer. L'autre huitième de finale de feu, c'est le choc entre Paris Saint Germain et le Bayern de Munich. Les parisiens se sont renforcés avec l'arrivée de Lionel Messi qui, depuis un moment, est en train de retrouver ses sensations. Seulement, on ne sait pas dans quel état il reviendra de la coupe du monde au Qatar. Mais Paris Saint Germain c'est avant tout une équipe de stars parmi lesquelles Kylian Mbappé et Neymar Junior. Dans un beau jour c'est une équipe capable d'exploser tous les obstacles. Mais, en face, ce sera une machine réputée broyeuse et ravageuse. Alors, ça va chauffer !

Georges Engouma

Diabes-Noirs de Brazzaville au tour de cadrage

PARI TENU

Pour la première fois de son histoire, l'équipe de Diabes-Noirs vient de franchir le cap des huitièmes de finale en compétitions africaines inter-clubs. Au tour de cadrage de la coupe de la confédération, Diabes-Noirs vient d'éliminer les Seychellois du Fc La Passe (2-0 et 4-2).

La Bible nous enseigne qu'il y a un temps pour tout. On vient d'en avoir une nouvelle preuve avec l'équipe des Diabes-Noirs. Elle est la toute première pour le compte du Congo à s'engager à la plus vieille et plus prestigieuse compétition continentale au niveau des clubs. C'était en 1966 alors que l'équipe disposait d'un potentiel impressionnant avec les Maxime Matsima, Adolphe Bibanzoulou « Amoyen », Ndouri Robert « Piantoni », Germain Nzabana « Jadot », Jean Chrysostome Bikouri, etc. Mais après avoir éliminé brillamment Dragons de Léopoldville (Congo Léo.) du célèbre Mokili « Saïo » et Massengo, Diabes-Noirs a fini par être « maudit » par El Hilal de Karthoum avec son génie nommé Jackson.

En tout cas pour avoir pris une première raclée (1-6) à Karthoum et une autre à Brazzaville (1-4), l'équipe des Diabes-Noirs était finalement condamnée à s'arrêter au deuxième tour. Un phénomène difficile à expliquer mais qui aura duré 56 ans. Et pourtant, l'équipe a eu pas mal de beaux moments au plan national avec des joueurs dont la réputation a traversé des frontières com-

me Bahamboula-Mbemba Jonas « Tostao », Bakekolo « Kwakara », Wamba « La José », Martin N'Kouka « Martins », Massamba « Mam's », Laurent Koufiya, Joseph Matongo « Soucouc », Bitemo, Kiemba « Petit Pélé », Bizantouari, Joseph Mounoundzi, Bimbéni, Brice Samba, pour ne citer que ceux-là. En plus, c'était à un moment où le football congolais était encore redouté et respecté. Mais Diabes-Noirs, malgré tous ces talents, baignait dans une totale impuissance sur la scène africaine.

Heureusement, les dirigeants, les supporters et les différentes générations des joueurs n'ont pas renoncé à croire à la parole selon laquelle : « il y a un temps pour tout ». Car bien d'équipes comme Elecsport de Bouansa, Kronenbourg, Munisport, EPB, Fc Abeilles, et As Police ont représenté le pays sur la scène africaine avant de disparaître pour de bon. D'autres, très prometteuses, comme TéléSport, As Suco, et Kotoko de Mfoa ont fini, elles aussi, de s'en aller dans l'indifférence la plus totale. Mais Diabes-Noirs a résisté à l'usure, à la manipulation et aux multiples crises internes pour, aujourd'hui, faire le bonheur du Congo.



Une des phases décisives des Diabes-Noirs

A un moment où Etoile du Congo, Cara, Patronage et Inter-club, les rivales de sa génération, donnent des signes d'essoufflement, Diabes-Noirs est plus que jamais la seule équipe du bon vieux temps à faire face à la nouvelle génération représentée par l'As Otohô, la Jeunesse Sportive de Talangaï, l'As Juk, l'As BNG, etc. On a un peu tendance à oublier Ac Léopards. Mais l'équipe du vieux temps, renouée par Remy Ayayos Ikounga, est quelque peu difficile à situer entre générations. La tendance est à privilégier la main experte du jeune colonel qui a déclen-

ché la révolution de la jeune génération.

Mais grand merci au général Jean François Ndenguet

Mais là aussi on retrouvera à redire car le général Jean François Ndenguet est resté des années durant à la tête des Diabes-Noirs sans que l'équipe ne brise le mythe dont on fait allusion. Toutefois, il a eu la force morale de maintenir l'équipe à flot avant d'avoir l'idée de céder le témoin- Question de provoquer le choc psychologique qui, aujourd'hui, fait que Diabes-Noirs passe le cap des huitièmes de finale. Mais il aurait

fallu, pour cela, que la coupe du Congo soit remportée, en plus, aux dépens de l'As Otohô, la meilleure équipe du pays. Alors, comment ne pas reconnaître le mérite du général Jean François Ndenguet. Car Diabes-Noirs, à la fin de la saison dernière, a paru comme l'équipe la plus équilibrée, la plus joueuse et la mieux organisée du pays. Néanmoins, le plus dur est à venir. Il s'agit maintenant de persévérer en vue de suivre la voie tracée par Remy Ayayos Ikounga. Chapeau, yaka !

Nathan Tsongou

RÉFLEXION

LE CONGO, LE SOUCI PRIORITAIRE

Il arrive que l'on ne puisse pas penser ensemble sur un même thème. Mais dans le vivre ensemble, il est impossible de s'ignorer pour finalement aller en chasse en rangs dispersés. Mais comme chacun sait, c'est plutôt l'union qui fait la force. Voilà pourquoi la retenue, le dialogue l'humilité et le respect d'autrui doivent être de mise. Tout le monde, en ce moment, est tout simplement scandalisé par ce qui se passe avec l'équipe nationale de football junior. Ce fait est déjà l'une des conséquences palpables de l'absence de la politique nationale de promotion et de développement du sport. Car la navigation à vue est toujours de nature à susciter

des « accidents ».

Mais voilà que cette équipe, engagée aux éliminatoires de la C.A.N des moins de 23 ans et du tournoi olympique, est superbement ignorée par l'Etat. C'est tout simplement devenu l'affaire de la fédération congolaise de football. C'est l'exemple authentique d'un fils qui est allé poser un acte dans la rue et le père refuse de prendre ses responsabilités. Ici, le problème est que la fédération congolaise de football est non seulement affiliée à la fédération internationale de football association (Fifa) et à la confédération africaine de Football (C.A.F) devant lesquelles elle a des devoirs, mais aussi, elle se doit de faire quelque chose pour le football de jeunes. Et, devant le

fait accompli, l'Etat se doit tout simplement d'assumer du moment où il s'agit d'entretenir le réservoir. En plus, cette équipe vient d'éliminer brillamment la Tunisie. Maintenant, elle s'apprête à en découdre avec l'Afrique du sud en mars prochain. Que ferait-on si jamais elle venait à se qualifier pour la phase finale de la C.A.N pour le tournoi olympique? Il est temps que la tutelle et la fédération congolaise de football fassent la paix des braves.

Car on a l'impression que depuis les « incidents » de la dernière assemblée générale électorale de la Fécofoot, il y a comme des grains de sable dans leur collaboration où l'hypocrisie est en train de s'installer. Mais si c'en est vraiment le cas, c'est le football congolais tout entier

qui serait en péril. Dans pareil cas, abstenons-nous de procès pour donner la priorité au Congo c'est vrai que les compétitions de jeunes font défaut dans le pays car nos équipes de l'élite n'ont pas les moyens d'une pareille politique.

Il faut donc se limiter à faire ce qui est possible. C'est dire que la tutelle et le bureau exécutif de la fédération congolaise de football doivent s'asseoir ensemble autour d'une table pour étudier ensemble ce qu'il y a à faire avec le football de jeunes. Mais, en attendant, les deux structures doivent s'organiser pour se mettre ensemble au chevet de l'équipe nationale de football junior. Car c'est l'honneur du Congo qui est en jeu.

Georges Engouma